

Rapport de la visite du Ministre de la Jeunesse et
du Mouvement Coopératif en Préfecture CYANGUGU.

Dans le cadre de l'évaluation des activités des jeunes
évaluation prévue au cours de l'Année Internationale de la Jeunesse, le
Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif s'est rendu en Préfec-
ture Cyangugu le mercredi 12 Juin 1985.

Il était accompagné des :

- Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement,
- Monsieur MAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation,
- Monsieur KABERA Guy, Chef de Bureau Evaluation et Contrôle.

A son arrivée à Cyangugu, le Ministre s'est entretenu avec la Commission
Préfectorale mise en place pour l'évaluation des activités des jeunes des
groupements socio-économique de la Préfecture Cyangugu.

La commission mise en place comprenait outre le S/Préfet char-
gé des Affaires Socio-Culturelles et l'Encadreur Préfectoral de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif, les représentants des services techniques
ceuvrant au chef lieu de Préfecture, à savoir, l'Agronome et le Vétérinaire
de Préfecture, le Responsable du Centre Sociaux de Développement, le
Représentant de l'Inspection d'Arrondissement et l'Encadreur S/Préfectoral
de la S/Préfecture Ruesere.

Après une brève allocution de bienvenu par le Préfet de Préfec-
ture, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a précisé aux
Membres de la Commission Préfectorale qu'il était venu dans le cadre d'une
visite technique. Il tenait à travailler avec les membres de la commission
pour les orienter dans la mission leur confiée, celle d'évaluer l'ampleur
des activités des groupements socio-économique des jeunes et d'autre part,
analyser sur place et proposer des solutions aux problèmes qui handicape-
raient le travail de ladite commission :

A. Préparation du IV Plans

S'agissant de la préparation du IV Plan de développement social
et économique, le Ministre a regretté le fait que jusqu'ici les travaux
réalisés par le personnel oeuvrant sur le terrain accusent des lacunes en
ce qui regarde les secteurs de la jeunesse, le sports et loisirs, ainsi que
le mouvement coopératif. Au niveau du Ministère de la Jeunesse et du Mouve-
ment Coopératif, a précisé le Ministre, les stratégies concevables ont trait
ou domaine de la formation (enseignement non formel) eu égard à l'importance
de la jeunesse non scolarisée et descolarisée au sein de notre population,

.../...

à l'emploi et du développement endogène et autocentré par le biais des associations des jeunes et des coopératives du domaine culturel à travers l'organisation des sports et des loisirs. Les agents chargés de l'élaboration des stratégies sectorielles à tous les échelons administratifs sont appelés à émettre des recommandations relatives à ces S/Secteurs.

Parlant du S/Secteur Jeunesse, le Ministre a suggéré d'émettre des recommandations concrètes en vue de renforcer la formation et l'encadrement de la jeunesse non scolarisée et descolarisée.

Pour le secteur de l'emploi, le Ministre a souhaité qu'il y ait des recommandations qui suggèrent comment rendre les associations et les coopératives des jeunes des secteurs réellement générateur d'emploi. Faudrait que les autorités locales émettent des réflexions sur l'encadrement, le suivi et le mode d'octroi des crédits aux associations des jeunes.

Concernant les sports, les recommandations seraient centrés autour des aspects ci-après à savoir, l'aménagement des infrastructures sportives, l'acquisition des équipements sportifs et la formation des cadres sportifs (arbitre, entraîneurs).

I

S'agissant des loisirs, le Ministre a recommandé de faire une programmation trimestrielle des activités culturelles et de loisirs. Cette programmation ^{serait} du chef lieu de Préfecture et descendrait même jusqu'au niveau des communes.

Pour conclure, le Ministre a précisé que ces recommandations remontant de la base au sommet permettront au niveau du Ministère d'élaborer une stratégie globale qui aidera le département à oeuvrer plus efficacement auprès des bénéficiaires de ses services.

Reprenant le thème culture, sport et loisirs, le Préfet de Cyangugu a répondu au MIJEUCOOP que lors de la tournée du Ministre du Plan, on avait fait remarquer au MINIPLAN que parmi les 10 thèmes leurs proposés pour étude, le thème ayant trait à la culture (sport et loisirs) avait été oublié.

C'est pourquoi, a-t-il poursuivi nous comptons organiser à partir du mois d'Août, un cycle de conférence centrés sur le thème "culture et recherche". De ces causeries culturelles auxquelles nous associerons les intervenants de l'U.N.R., nous espérons tirer des recommandations concrètes à inscrire dans les stratégies sectorielles relatives au secteur culture, sport et loisirs.

.../...

B. Evaluation des activités des jeunes des groupements socio-économique.

S'agissant du programme d'évaluation des activités des jeunes, avant d'aller en Commune Bugarama, le Ministre a signalé à la commission mise en place à cet effet, que pour les motifs liés à la non disponibilité du véhicule et du personnel du département, (tous les moyens matériels et humains, ^{à l'inst} mobilisés pour les préparatifs des festivités du 5 Juillet et le 10 ans du MRND) il a tenu à venir lui-même travailler avec eux ou moins dans une des communes de la préfecture afin de voir les problèmes que rencontreraient la commission et montrer la méthodologie à suivre pour la réalisation de ce travail d'équipe à faire dans toutes les communes de la préfecture. *Néanmoins, le Ministre a remis un carnet d'essais à la Préfecture, afin d'aider le Préfet à assurer le déplacement de la Commission.*

Pour terminer, le Préfet de Cyangugu a complété l'intervention du Ministre en expliquant à la commission mise en place qu'en matière de mobilisation des populations, le problème majeur sur lequel on se heurte, réside dans le manque d'animateurs compétents. La population est mobilisée et sensibilisée, mais l'encadrement est défaillant.

Le service d'encadrement de la jeunesse, a terminé le Préfet de Préfecture, n'aura de résultats encourageant qu'au moment où les agents travaillant auprès des populations (encadreurs, Sour-gmestre et autres...) auront réellement compris le travail qu'ils doivent mener auprès des populations.

Ces appréhensions du Préfet de Cyangugu ont été confirmées par les observations recueillies sur le terrain lors de la visite des groupements socio-économiques de la commune Bugarama. En effet, après la visite sur le terrain le Ministre a fait remarquer aux membres de la commission préfectorale que "la conclusion qu'on peut tirer après la première journée de travail, est la défaillance du service d'encadrement. Les jeunes pourraient bien travailler, car les parcelles d'exploitation agricole ne manquent pas.

Il ne manque que des animateurs dynamiques susceptible d'inciter les jeunes à l'effort de production." L'encadrement, a poursuivi, le Ministre ne signifie pas verbiage stérile. L'encadrement suppose la réalisation des actions concrètes qui sensibilisent et accrochant le jeune à son terrain.

C. Visite du Stade KAMARAMPAKA et du Centre de Formation des Jeunes de MUHALI.

Après la visite des groupements socio-économiques des jeunes de la Commune Bugarama, le MIJEUCOOP a visité le chantier de construction du stade KAMARAMPAKA ainsi que le centre de Formation de la Jeunesse de MUHALI.

1) Stade KAMARAMPAKA.

Le Ministre a constaté que les travaux de construction du stade KAMARAMPAKA sont pratiquement terminés. Celui-ci sera inauguré au cours de la quinzaine des projets. S'agissant de l'état d'avancement des travaux, le Ministre a constaté que la tribune d'honneur ainsi que la construction des gradins et des vestiaires sont terminés. Il ne reste que le raccordement au réseau d'eau et d'électricité ainsi que l'achèvement du terrain de basketball et des toilettes pour tout public.

Le Ministre a promis au Préfet de Cyangugu, une aide pour la pose des gouttières (INIREKO)

2) Centre de MUHALI.

Au cours de sa visite au centre de MUHALI, le Ministre a apprécié le travail réalisé par l'équipe dirigeante du centre. Il a reconnu qu'il y a eu une nette amélioration comparativement à ce qu'il avait constaté lors de sa dernière visite en mai 1984. Les instructions et directives proposées pour l'amélioration du centre ont été suivies et exécutées à la lettre.

Après la visite du domaine agricole du centre, le Ministre a aussi apprécié l'effort de production et le plan d'exploitation du centre encouragé et félicité l'équipe dirigeante du centre pour les efforts déployés en vue d'intéresser les parents à suivre les activités des jeunes du centre.

Avant de quitter le centre de MUHALI, le Ministre a donné les nouvelles directives et promis une aide au centre.

- a) Les nouvelles directives données au centre de MUHALI.

- Amélioration des bâtiments et des équipements.
- Confectionner les étagères pour les salles de classe et les bureaux des instructeurs.
- Ouvrir une section maçonnerie dès que le matériel technique et didactique aura été envoyé.

.../...

- Pour le cours d'agriculture, travailler de façon à avoir une bonne production, en référence au plan d'exploitation agricole proposé pour le centre.
- Ouvrir un compte pour le minerval versé par les élèves.
- Pour l'inspection, tenir à jour les fiches de contrôles pour le matériel technique et didactique.
- Mise à jour des données portant sur l'historique du centre et l'effectif des jeunes ayant fréquenté le centre.

b) Promesses faites au centre.

- Envoi au Préfet de Préfecture d'une subdélégation pour l'achat du matériel technique et didactique ainsi que pour l'acquisition du matériel de bureau.
- Accord pour l'envoi d'une subdélégation pour l'achat du matériel ci-après:
 - Houes
 - Tridents
 - Pelles
 - Planches
 - Ciment
 - Bouvet
 - Pierre à adoucir
 - Outillage pour la maçonnerie.

Les priorités seront déterminées par la direction du centre de commun accord avec le Préfet de Cyangugu, compte tenu du montant de l'enveloppe budgétaire leur accordé.

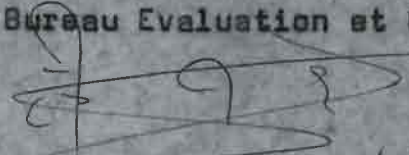
Conclusion:

Au terme de sa visite en Préfecture Cyangugu, le Ministre a remercié le Préfet pour les égards dont il a été entouré au cours de sa visite de travail dans la Préfecture Cyangugu.

De son côté le Préfet a répondu au Ministre que grâce à cette visite sur le terrain, il avait pu se rendre compte de la situation réelle des groupements socio-économiques des jeunes de sa préfecture. Avant cette visite, a-t-il précisé, nous suivions uniquement les activités des C.F.J., mais pour ce qui est des groupements socio-économiques des jeunes, aucune visite n'avait pas encore été faite étant donné que vos techniciens oeuvrant sur le terrain ne m'avaient pas encore sensibilisé.

Mais, puisque je viens d'être sensibilisé, je vous promets qu'à l'avenir je vais m'en occuper personnellement.

De: Bureau Evaluation et Contrôle.


Kamena, 19/6/87